

ARRETE DU MAIRE

N° 2025- 289

POLICE MUNICIPALE Tél: 04.90.90.17.00

Tél: 04.90.90.17.00 Réf.: CD/JMB

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

	Débit de boissons groupe
Monsieu Je soussi	gné l'Aubert gran-louis. Président de Chute en fête -
l'autorisat A l'occasio Du le 1	seur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article 1.3334-2 du CSP (ord ng 2000-548 du 15/06/2000) sion d'ouvrir un débit de boissons temporaire à Aux Arenes do Garlo. son de : du Week encl fest fou 18-19-10 (cuitet - 8/07/25 de 20 Ho who k 18/07/25 de 25 Ho OTHEO A le Dejuitel de 10 Hà 15H gréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.
	Le
	ARRETE DU MAIRE
Vu I ' artic Vu art L.3: Vu Ia Ioi n n°2015-168 entreprise	gné, Marcel MARTEL, Maire de CHATEAURENARD, le L.2122-28 du code général des collectivités territoriales, 334 – 2 du CSP (ordonnance n° 2000-548 du 15 juin 2000), °2015-990 du 6 Août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et l'ordonnance 82 du 17 Décembre 2015 portant simplification de certains régimes d'autorisation préalable et de déclaration de es et des professionnels, nande ci-dessus, ARRETE :
Article un M. Je	an Louis Aubert. Président de "Châto en fête"
Du <u>le</u> l' Al'occas A charge	sé(e) à ouvrir un débit temporaire du 3 em e groupe 8/07/25 de 20 ^H à co H, du 19/07/25 à 21 ^H au 20/07/25 à 2 ^H ou, le 20/07/25 de 10 ^H à 15 ion de Weck end Festif aux Azènes. pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des boissons, et plus particulièrement à la protection des mineurs.
BLIÉ L	Fait à Châteaurenard, le L'Adjoint au Maire délégué à la Sécurité Eric CHAUVET
?	Ampliation sera adressée à : Madame la Sous-Préfète d'ARLES, Brigade de Gendarmerie de CHATEAURENARD,

L'intéressé. LE PRESENT ARRETE DOIT ETRE AFFICHE SUR LE LIEU DU DEBIT DE BOISSONS

PSIG de CHATEAURENARD,

(B-du-Bh